



DECISION

du 6 mars 2023

Département des
**Alpes-de-Haute-
Provence**
-
Arrondissement de
Forcalquier
-
Canton de
Valensole
-
Commune de
Gréoux-les-Bains

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence au titre du Fonds Départemental d'Aide aux Communes (FODAC) 2023 – Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique de type Goupil.

Le Maire de la commune de Gréoux-les-Bains,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu la délibération n°2023-001 du 23 février 2023, par laquelle le conseil municipal a délégué, sans aucune réserve, à son Maire pour la durée de son mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre toutes les dispositions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'alinéa 26 de l'article L.2122-22 susvisé ;

Considérant le projet de la commune d'acquérir pour les services techniques de la ville un véhicule utilitaire électrique de type Goupil,

Considérant le chiffrage réalisé par la société UGAP en date du 12 décembre 2022 d'un montant de 63 589,29 € hors taxes pour la fourniture d'un véhicule utilitaire électrique de type Goupil.

DECIDE

Article 1^{er} : De déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence au titre du Fonds Départemental d'Aide aux Communes (FODAC) 2023, pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique de type Goupil au prix de 63 589,29 € hors taxes,

Article 2 : De solliciter cette subvention au taux de 25 %, minoré du coefficient de solidarité appliqué à la commune, soit une subvention de 11 244 € pour une dépense de 63 589,29 € hors taxes. La part d'autofinancement de la commune sera égale à la différence entre la dépense globale et la subvention sollicitée soit : 52 345,29 €.

Article 3 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, au titre du contrôle de légalité, et publiée au registre des délibérations et décisions municipales.

Fait à Gréoux-les-Bains,
Le 06 mars 2023

Le Maire,



Paul AUDAN